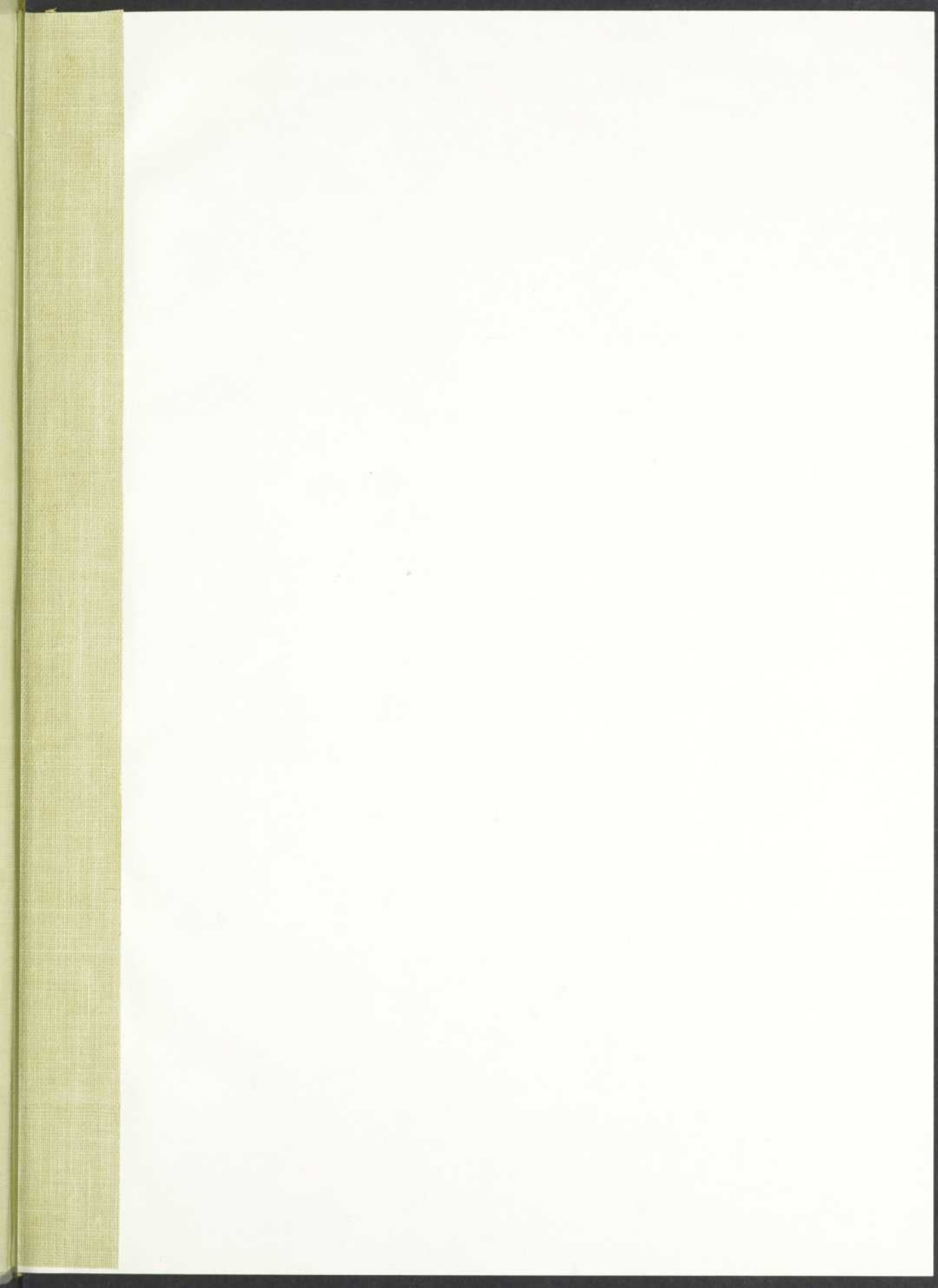
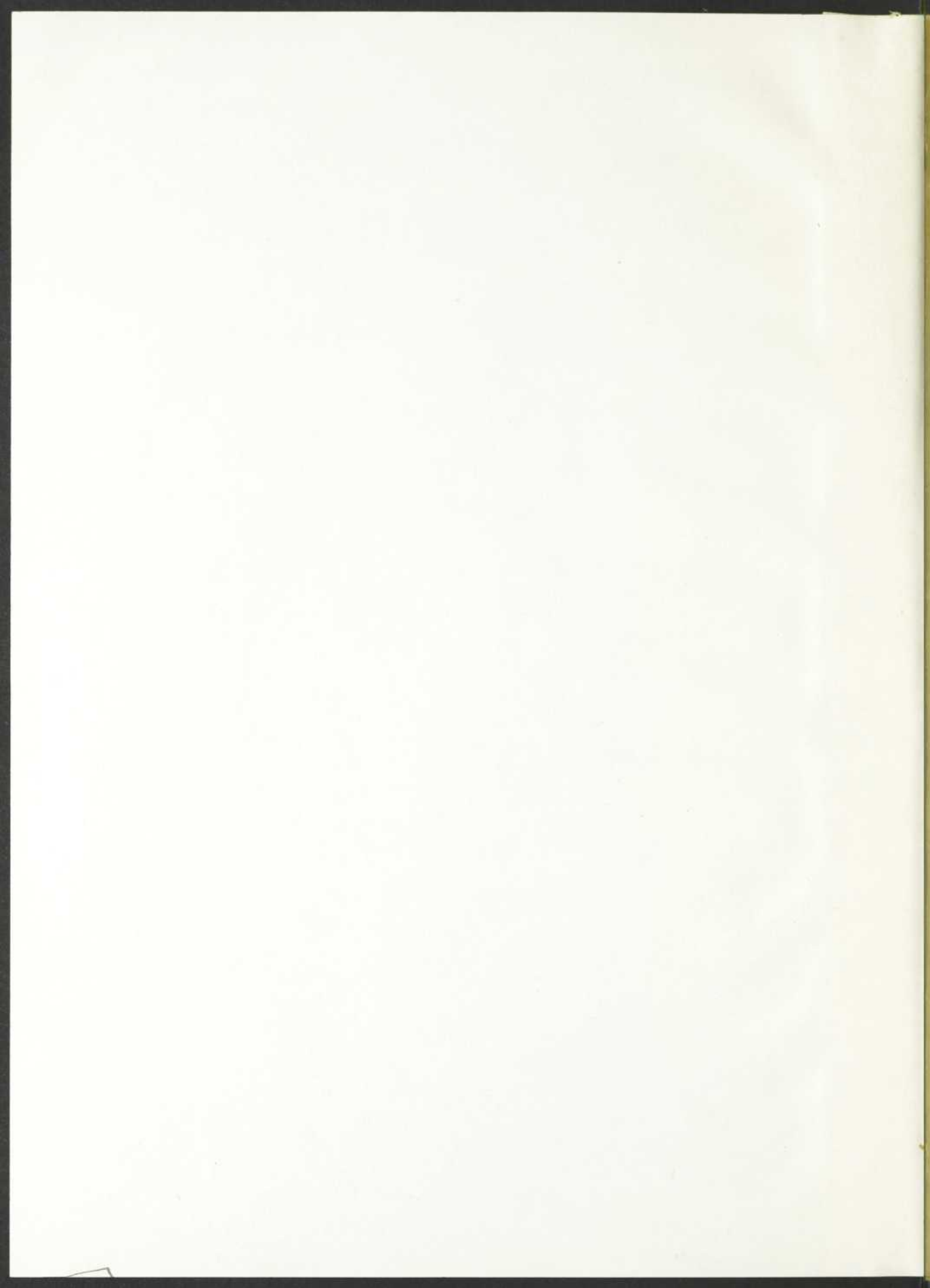


371.333109714  
M799r  
1931



Bibliothèque Nationale du Québec





# RADIODIFFUSION

---

## Rapport des directeurs de "l'Heure provinciale"

---

(Extrait du Rapport du Ministre des Terres et Forêts de la  
province de Québec, pour l'année 1929-30)



QUÉBEC

1931

LB  
1044.8  
M66  
1931

# RADIODIFFUSION

---

## RAPPORT DES DIRECTEURS DE "L'HEURE PROVINCIALE"

---

A l'honorable HONORÉ MERCIER,  
*Ministre des Terres et Forêts,*  
Québec, P.Q.

*Monsieur le Ministre,*

Nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport sur "L'Heure provinciale".

Tous les gouvernements s'intéressent à la radio, soit qu'ils aient érigé le monopole d'État, soit qu'ils participent dans la gestion de sociétés particulières.

Cette sorte de consensus universel justifie l'initiative prise par le Gouvernement de la Province en créant "L'Heure provinciale" dont votre ministère a la direction.

On nous a souvent demandé de l'étranger ce qui a été accompli dans ce sens par le Québec. Nous avons été heureux de répondre en exposant les programmes de "L'Heure provinciale" et en faisant voir en quoi ils aident à la culture du public. "L'Heure provinciale" renferme, en effet, beaucoup des éléments de radiodiffusion qui se retrouvent ailleurs.

Ces éléments peuvent se classer sous les titres suivants: la parole, la musique.

### I

#### LA PAROLE

La proportion réservée à la parole dans les émissions radiophoniques augmente partout. Elle atteint 48% en France. Cela est dû surtout à ce

que l'on a recours à la radio pour compléter l'école et répandre l'enseignement dans les masses, et parmi les populations éloignées des grands centres.

En Angleterre l'expérience a été poussée très loin, et a réussi pleinement. Soixante-dix pour cent des écoles sont munies d'appareils et suivent des leçons qui portent sur des sujets variés: la littérature anglaise, avec récitations par des artistes; l'histoire, les hommes célèbres et le milieu où ils ont vécu, avec musique de l'époque; la géographie, les explorations, les voyages; les sciences naturelles, les animaux et les plantes de la région; l'art, avec des explications sur les œuvres; l'économie rurale et les problèmes agricoles; la musique, avec auditions; les langues vivantes.

Une des caractéristiques du régime institué en Angleterre consiste à distribuer aux écoles des brochures où les leçons émises à la radio sont résumées.

Dans les pays du nord de l'Europe et particulièrement en Suède, ainsi qu'en Allemagne, en Hollande, au Danemark, l'enseignement est diffusé. Aux États-Unis même, on radiodiffuse les conférences, et l'on donne des causeries sur des sujets d'ordre scientifique ou artistique.

En France, on se sert de la radio pour faire connaître les enseignements universitaires; des émissions sont destinées aux écoles primaires; des causeries sont faites de tous les postes par des spécialistes sur l'histoire de l'art, l'histoire de la musique, le français et les langues vivantes, les questions économiques ou scientifiques.

"L'Heure provinciale" a été, dès le début, appliquée à l'enseignement. Un quart d'heure est réservé chaque soir à un orateur qui parle sur un sujet de sa compétence. Il est intéressant d'observer que "L'Heure provinciale" a réalisé dans la province de Québec ce qui existe ailleurs. Nous n'avons pas d'émissions destinées particulièrement à l'École primaire, mais les causeries diffusées peuvent être écoutées par tous ceux qu'elles intéressent. De plus les matières auxquelles les causeries sont consacrées sont celles-là même que l'on retrouve dans les programmes des postes étrangers. On verra que ces causeries ont été variées et que leur ensemble constitue un enseignement profitable. Ajoutons que beaucoup parmi les orateurs ont pu se faire entendre dans les foyers les plus lointains et ont ainsi trouvé une occasion de faire pénétrer leurs idées au delà du cercle immédiat où s'exercent d'ordinaire leurs activités. Voici groupés par rubriques les sujets qui ont été abordés par les conférenciers canadiens-français et anglo-canadiens de "L'Heure provinciale".

## CAUSERIES EN FRANÇAIS

## I.—Enseignement:

*L'enseignement commercial supérieur*, par M. Henry Laureys, directeur de l'École des Hautes Études commerciales; *L'importance économique des études agricoles*, par le R. P. Léopold, directeur de l'Institut agricole d'Oka; *L'Enseignement agricole à domicile*, par le R. P. Louis-Marie, professeur à l'Institut agricole d'Oka; *L'École de Sainte-Anne de la Pocatière*, par M. Adélar Godbout, professeur d'agriculture; *L'Étude des Sciences politiques*, par M. Édouard Montpetit, directeur de l'École des Sciences sociales, économiques et politiques; *L'École primaire supérieure et notre avenir national*, par M. Jean-Marie Laurence, professeur à l'École Supérieure Saint-Louis; *Des moyens de perfectionner nos connaissances en médecine* par M. le docteur P.-Z. Rhéaume, professeur à la Faculté de médecine; *Le modeste et bienfaisant maître d'École*, par M. René Guénette, directeur de la revue "L'École primaire"; *Le rôle de la biologie*, par M. le docteur Georges Préfontaine, professeur à la Faculté des sciences; *La radio et l'enseignement*, par M. Edouard Montpetit, directeur de "L'Heure provinciale"; *Les cercles d'études*, par M. Arthur Saint-Pierre, professeur à l'École des Sciences sociales, économiques et politiques; *Quelques aspects de la botanique économique*, par le R. P. Louis-Marie, professeur à l'Institut agricole d'Oka.

## II.—Institutions:

*Une année d'administration à la Commission des Écoles Catholiques de Montréal*, par M. Victor Doré, président; *Le fonctionnement des services d'hygiène*, par M. le docteur J.-A. Baudouin, directeur de l'École d'Hygiène sociale appliquée; *L'Institut scientifique franco-canadien*, par M. L.-J. Dalbis, président; *Le Ministère des Travaux publics et du Travail*, par M. Ivan Vallée, ingénieur en chef au Ministère des Travaux publics et du Travail et sous-ministre; *La fonction des banques*, par M. Ernest Guimont, gérant général de la Banque canadienne nationale.

## III.—Questions agricoles:

*L'égouttement des sols*, par M. C.-A. Fontaine, professeur à l'Institut agricole d'Oka; *La culture maraîchère et potagère*, par le

R. P. Cyrille, professeur à l'Institut agricole d'Oka; *La mise en conserve des fruits et des légumes*, par M. J.-E. Grisé, B.S.A., du Ministère de l'Agriculture; *Quelques aspects de la bonne organisation de la ferme*, par M. Aimé Gagnon, professeur à l'Institut agricole d'Oka; *Engrais et amendements*, par M. Ch.-A. Fontaine, professeur à l'Institut agricole d'Oka; *La sélection des meilleures poulettes pour la ponte*, par le R. P. Wilfrid, professeur à l'Institut agricole d'Oka; *Les produits de notre érable canadien et de nos ruchers*, par M. Cyrille Vailancourt, chef de la section du sucre d'érable et de l'apiculture au Ministère de l'Agriculture.

IV.—*Questions économiques:*

*Le capital étranger au Canada*, par M. François Vézina, professeur à l'École des Hautes Études commerciales; *Le Saint-Laurent, voie de civilisation*, par M. Raymond Tanghe, professeur à l'École de Tourisme; *Montréal, port de mer et port fluvial*, par M. Raymond Tanghe, professeur à l'École de Tourisme; *La spéculation*, par M. Léon Lorrain, professeur à l'École des Hautes Études commerciales; *Pourquoi s'assure-t-on*, par M. Gérard Parizeau, professeur à l'École des Hautes Études commerciales; *De l'ordre dans les affaires*, par M. Lucien Favreau, professeur à l'École des Hautes Études commerciales; *L'emploi des bois indigènes dans l'Industrie*, par M. G.-C. Piché, chef du service forestier au Ministère des Terres et Forêts; *Le béton armé*, par M. A. Circé, professeur à l'École polytechnique.

V.—*Questions de politique internationale:*

*Le Canada dans la politique internationale*, par M. Jean Bruchési, professeur à l'École des Sciences sociales, économiques et politiques; *L'orientation du Canada dans la politique internationale*, par M. Roger Brossard, avocat.

VI.—*Questions sociales:*

*Le socialisme devant la psychologie*, par M. Damien Jasmin, professeur à la Faculté de philosophie; *Le travail des enfants dans l'industrie*, par M. Louis Guyon, sous-ministre du Travail; *Commentaires sur la loi du salaire minimum des femmes*, par M. Gustave Francq, président de la Commission du salaire minimum des femmes; *Le problème de la misère*, par M. Arthur Saint-Pierre, professeur à l'École

des sciences sociales, économiques et politiques; *Le rôle de la femme dans la société*, par le R. P. C. Forest, doyen de la Faculté de philosophie; *Avant l'école*, par le R. P. Lamarche, professeur à la Faculté de philosophie; *Les beaux fruits de la civilisation française*, par le R. P. Chenu.

#### VII.—Hygiène:

*L'hygiène, son importance, les services qu'elle rend*, par M. le docteur J.-A. Baudouin, directeur de l'École d'hygiène sociale appliquée; *La mortalité infantile*, par M. le docteur J.-A. Baudouin; *La prophylaxie des maladies contagieuses*, par M. le docteur J.-A. Baudouin; *Comment on devient et comment on évite de devenir tuberculeux*, par le docteur G.-E. Mignault, professeur à la Faculté de médecine; *La vaccination contre la diphtérie*, par le docteur Gaston Lapierre, professeur à la Faculté de médecine; *Conservons nos enfants*, par M. le docteur Paul Letondal, professeur à la Faculté de médecine.

#### VIII.—Histoire:

*Notre vocation paysanne*, par M. l'abbé Lionel Groulx, professeur à la Faculté des lettres; *L'Histoire de Montréal*, par M. le docteur Eugène Saint-Jacques.

#### IX.—Arts:

*Le mouvement contemporain en architecture*, par M. A. Beau-grand-Champagne, professeur à l'École des Beaux-Arts; *Deux suggestions*, par M. Noël Fauteux, professeur à l'École des Sciences sociales, économiques et politiques; *Vivre en Beauté*, par M. J.-B. Lagacé, professeur à la Faculté des lettres.

#### X.—Littérature:

*Notre littérature*, par M. Robert Choquette, *Le Fabuliste La Fontaine, un ami de la nature et un conseiller*, par M. l'abbé Henri Jamin, professeur à la Faculté des lettres; *Un poète du XVIIe siècle*, par Madame Audette; *L'anglicisme*, par M. Esdras Minville, professeur à l'École des Hautes Études commerciales; *Le paysan français*, par M. Henri Dombrowski, professeur à la Faculté des lettres.

### XI.—Musique:

*La musique religieuse*, par M. Eugène Lapierre, directeur du Conservatoire national de musique; *La musique canadienne*, par M. Eugène Lapierre, *Gabriel Fauré*, par M. Léo-Pol Morin; *Guillaume Couture*, par M. A. Laurendeau; *Offenbach, père de l'opérette française*, par M. Frédéric Pelletier, professeur au Conservatoire national de musique.

#### CAUSERIES EN ANGLAIS

Des causeries en anglais ont été données tous les quinze jours, suivant un programme préparé par le Colonel W. Bovey, chef des Relations extérieures, à McGill. Elles ont porté sur l'hygiène, l'agriculture et l'histoire. En Suède, un des moyens les plus efficaces d'enseigner les langues vivantes à la radio, a été de faire entendre des orateurs dont la langue enseignée était la langue maternelle. Ainsi, les causeries en anglais de "L'Heure provinciale", ont pu être profitables aux auditeurs canadiens-français; comme elles ont répondu au désir bien légitime de nos compatriotes anglais d'écouter des conférences faites dans leur propre langue.

Voici la liste des sujets dont on a traité:

#### I.—Agriculture:

*The outlook for agriculture in central Canada*, by Dean H. Barton; *Poultry products as a source of farm revenue*, by professor W. A. Maw; *Increasing the purchasing power of the farmer*, by Dr. J. E. Lattimer; *Why have blemished apples*, by professor J. G. Coulson; *New facts in crop production*, by prof. L. C. Raymond; *Lime, the key to soil fertility*, by Dr. R. R. McGibbon; *Safeguarding rural water supplies*, by prof. L. G. Hempel.

#### II.—Economics:

*The highways of Quebec*, by prof. T. W. L. McDermott; *Progress of Quebec, present and future*, by Col. Wilfrid Bovey; *Game fish in Quebec*, by prof. B. W. Taylor; *Opportunities for Women in Quebec*, by Miss Dorothy Heneker.

#### III.—Hygiene:

*The prevention of Tuberculosis*, by Dr. A. Grant-Fleming; *Sunshine and Fresh air*, by Dr T. A. Starkey; *The conquests of*

*Diphtheria*, by Dr. A. Grant-Fleming; *What is mental hygiene*, by Dr. B. Silvermann; *How to be mentally well*, by Dr. W. T. B. Mitchell; *Danger signals of disease*, by Dr. R. Vance Ward; *Periodic health examinations*, by Dr. F. G. Pedley; *Home Hygiene*, by Dr. St. J. MacDonald.

IV.—*History:*

*The place of Quebec in Canadian History*, by Dr. T. W. L. McDermott.

ACTUALITÉ

La France consacre plusieurs émissions chaque jour à l'actualité, savoir au journal parlé et à des commentaires ou revues de presse. Au Canada, des postes ont institué le communiqué agricole. Ne disposant que de deux heures par semaine, nous ne pouvons pas songer à toutes ces initiatives. D'ailleurs, il n'y a pas lieu pour le Gouvernement de diffuser un journal parlé. Il lui faudrait, pour cela, disposer d'un service de nouvelles important. Les journaux, de ce chef, sont mieux placés que lui. Mais ce qu'il peut faire, et ce que fait "L'Heure provinciale," c'est de ne pas négliger l'actualité, c'est-à-dire les événements contemporains. C'est ainsi que nous avons certains jours, comme nous l'indiquons ci-dessous, célébré nos traditions nationales, souligné des fêtes religieuses, commémoré des événements historiques et aidé à des mouvements d'intérêt général, en bannissant toute idée de réclame. Nous entendons bien continuer dans ce sens en augmentant le nombre des communications sur des faits qui prêtent à l'expression d'idées générales.

I.—*Fêtes religieuses et nationales:*

*Le Vendredi Saint*, par le R. P. Bellouard; *A propos de Dollard*, par M. Édouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal; *La Confédération*, par M. Hector MacKay, professeur à la Faculté de droit; *En regardant l'étoile acadienne*, par le R. F. Antoine Bernard, professeur à la Faculté des lettres; *Les martyrs du Canada*, par le R. P. Papin-Archambault.

II.—*Commémoration:*

*Mistral, poète de lumière*, par M. Jean Bruchési, professeur à la Faculté des lettres.



III.—*Mouvements d'opinion:*

*Le repos dominical*, par le R. P. Papin-Archambault; *Le jardin botanique de Montréal*, par le R. F. Marie-Victorin, professeur à la Faculté des sciences; *La prévention des incendies*, par M. E. Lavigne, ingénieur au Ministère des Travaux publics; *Le souvenir canadien*, par M. l'abbé Lionel Groulx, professeur à la Faculté des lettres.

II

LA MUSIQUE

Voyons ce que "L'Heure provinciale" a réalisé jusqu'à date, au point de vue musical. Les principaux artistes canadiens ont été mis au programme et une large part a été accordée à nos sociétés chorales et orchestrales qui ont besoin de cet appui pour vivre et progresser. Nous avons été les premiers à faire entendre de grands orchestres canadiens à la radio, chose qui n'existait jusqu'ici qu'à Toronto. Nous avons donné régulièrement, chaque mois, depuis le mois de juin, un concert par l'Orchestre Philharmonique de Montréal composé de 85 instrumentistes et nous avons également fait entendre la "Symphonie de McGill" qui est devenue le grand orchestre symphonique de Montréal. D'autres orchestres de proportions moins grandes mais de qualité parfaite ont été dirigés, à "L'Heure provinciale", par nos principaux chefs d'orchestre, MM. J.-J. Gagnier, Henri Miro, Edmond Trudel, J.-J. Goulet, Henri Delcellier, Albert Roberval, Léon Kaufman, et Jean Goulet.

"*Jean le Précurseur*".—Cette œuvre magnifique du regretté compositeur canadien, Guillaume Couture a été inscrite au programme de "L'Heure provinciale", avec le concours de l'Association des Chanteurs de Montréal. Elle nécessite de nombreux choristes, un orchestre complet et des solistes de premier ordre. C'est une œuvre quasi-nationale, d'une haute inspiration et la plus importante qui ait été écrite par un des nôtres. La première partie de l'oratorio a été donnée, le 7 novembre, avec un succès marqué et le concours de M. Arthur Laurendeau, maître de chapelle à la Basilique de Montréal, qui a prononcé, ce soir-là, une remarquable causerie sur Guillaume Couture. Les deux autres parties de "Jean le Précurseur" seront données en février, le mardi et le vendredi de la même semaine.

Mentionnons également la première d'une série de "causeries illustrées" sur les grands maîtres de la musique. M. Léo-Pol Morin a parlé de

Gabriel Fauré et sa causerie fut suivie de l'audition des principales mélodies du compositeur. La série se continuera avec un programme consacré à Massenet, un autre à Debussy, un troisième à César Franck, etc. Ce genre de programme est destiné à faire l'éducation des auditeurs sur les grands compositeurs et leurs œuvres. De nombreuses lettres de félicitations sont venues confirmer l'excellence de cette initiative.

"L'Heure provinciale" a révélé au public une chorale comme le "Montreal Select Choir" l'une des plus parfaites du genre, et composée des 40 meilleurs solistes des églises protestantes de Montréal. Elle a favorisé d'autres groupements de ce genre et plus particulièrement "L'Association des Chanteurs de Montréal", "les Disciples de Massenet", le "Chœur de la Banque Royale", etc.

Elle a profité du passage à Montréal de M. Albert Cornellier, ténor canadien de l'Opéra Comique de Paris pour le faire entendre des radiophiles. En janvier dernier, elle présentait M. Henri Casadesus, fondateur de la Société des Instruments anciens, l'une des sociétés musicales dont s'enorgueillit davantage la capitale française. M. Auguste Descarries, jeune pianiste canadien de talent, et Mlle Ethel Stark violoniste montrealaise, boursière de l'Université McGill ont également figuré aux programmes de "L'Heure provinciale".

Citons encore le "Quatuor Dubois," MM. Joseph Saucier, Rodolphe Plamondon, Benoît Poirier, Louis Chartier, Charles Goulet, Paul Trépanier, Lucien Martin, Mlles Gilberte Martin (prix d'Europe, 1930) et Camille Bernard; MM. Edmond Trudel, Albert Chamberland, Jean Belland, Mme Cédia Brault, le "Quatuor Sylva", MM. Henri Miro, Salvator Issaurel, Lucien Jolicœur, Raoul Paquet, Paul Doyon; Mlles Lila Valiant Reid, Gertrude Doyon, Mme Athens Buckley, Mlles Anna Malenfant, Blanche Archambault, Juliette Drouin, MM. Bétournay, Gaston Nolin, Pontbriand, Tourangeau, Mlles Germaine Malépart, Madeleine Cardinal, MM. Ulysse Paquin, Paul Trottier, Georges Dufresne, les "Anciens du Conservatoire Lassalle", Mlles Geneviève Davis, Lucille Turner, MM. Paul Lafrance, Roland Poisson, J. Marion Smith, Fournier de Belleval, Henri Prieur, Germain Lefebvre, Mlle Fabiola Poirier et M. Jean Riddez, pour ne mentionner que ceux-là.

Au nombre des opérettes, opéras-comiques et opéras, des extraits substantiels furent donnés à "L'Heure provinciale". Mentionnons: "Lucas et Lucette", "Don Quichotte" d'Émile Pessard, "Pan! dans l'œil!" de Van Parys, "Le chalet" d'Adolphe Adam, "Mireille" de Gounod, "Galathée" de Victor Massé, "Bonsoir Voisin" de Ferdinand

Poise, "Les Contes d'Hoffman" d'Offenbach, "La fille du Régiment" de Donizetti, "Mignon" d'Ambroise Thomas, "Le Barbier de Séville" de Rossini, "Joli Gilles" de Ferdinand Poise, et "Ordre du Roi" d'Henry Bresles.

Le "Stabat Mater" de Frédéric Pelletier fut donné le Vendredi Saint dernier, par la chorale de l'Église Saint-Jacques, et l'audition de cette belle musique religieuse fut rehaussée par une causerie du R. P. Belouard, prédicateur à Notre-Dame.

A l'occasion de la fête de Dollard, le 23 mai dernier, un programme patriotique fut exécuté et l'on y donna notamment des extraits de la belle pièce dramatique de Bourbeau-Rainville.

Le 29 août, un programme de musique canadienne réunissait les œuvres d'Alexis Contant et de Rodolphe Mathieu.

Nous n'avons pas oublié non plus nos excellents ensembles de musique militaire, et "La Musique des Carabiniers Mont-Royal" (65ième Régiment), celle des "Grenadiers Guards", du "Régiment de Maison-neuve" et de l'"Harmonie de Montréal" ont alterné sur nos programmes.

Ce bref résumé que nous donnons plus haut des activités musicales de "L'Heure provinciale" au cours de cette année démontre l'importance qu'il y a pour nous à gratifier le public de programmes égaux sinon supérieurs. Ce résultat ne peut s'obtenir qu'avec les crédits nécessaires.

La rémunération des artistes figurant à "L'Heure provinciale" est basée, d'une part, sur les taux de l'Union des Musiciens et, d'autre part, sur les prix habituellement payés aux artistes dans les autres postes canadiens.

Que l'on ne s'imagine pas qu'un programme de radio s'improvise séance tenante. Il faut des semaines de préparation, des répétitions, un chronométrage, une surveillance constante. De plus, l'engagement des artistes, la correspondance que cela nécessite, toute cette organisation et cette mise en marche demandent un temps considérable ainsi qu'un travail suivi.

#### ADMINISTRATION

Les comptes publics vous renseigneront sur les frais d'administration de "L'Heure provinciale". Nous voulons seulement vous donner un aperçu de la répartition et du caractère de nos dépenses et vous dire nos projets d'avenir.

*Poste d'émission.*—La location du poste C.K.A.C. absorbe une bonne partie de nos déboursés, d'autant qu'elle constitue une charge fixe et régu-

lière. Il est question d'en augmenter le taux à cause de certaines améliorations que La Presse a pratiquées dans ses salles d'émission : mentionnons l'installation d'un orgue Casavant. Il nous semble cependant que le Gouvernement qui est certainement un des meilleurs clients du poste C.K.A.C. devrait obtenir au moins que le taux ne soit pas plus élevé pour l'exercice prochain. Peut-être en consent-on de plus favorables à des institutions. "L'Heure provinciale" est, de ce chef, une véritable institution consacrée à la culture de la population et privée de tout bénéfice d'ordre pécuniaire. De plus, le Gouvernement, en louant le poste deux heures par semaine, assure à La Presse une source constante de revenu. Si aucun arrangement de cette nature n'intervient, il faudra prévoir au budget un crédit additionnel de vingt-cinq dollars par heure pour la location.

*Administration.*—L'administration proprement dite a coûté fort peu. Le travail d'organisation est considérable. Une volumineuse correspondance est engagée entre "L'Heure provinciale" et le Ministère, les artistes et les conférenciers. Il faut préparer les programmes de longue main, solliciter les concours, fixer les conditions et, chaque fois, rappeler comment l'émission se pratique, en expliquer la technique et surtout en déterminer le temps. La comptabilité est établie à Québec, dans les bureaux du Ministère, mais l'émission et l'envoi des chèques, ainsi que l'établissement des pièces justificatives et le classement se font dans les bureaux de Montréal.

*Conférences.*—La participation de conférenciers à "L'Heure provinciale" a été réalisée à très peu de frais. Nous voudrions toutefois animer davantage la partie de l'Heure réservée à la parole ; faire mieux connaître notre littérature, nos poètes en particulier ; faire revivre des scènes du passé. Pour y arriver, nous aurions recours à des diseurs et à des spécialistes à qui nous demanderions des études originales. Ces Heures, ainsi consacrées aux gloires du passé ou aux grands noms de notre littérature et de notre histoire, pourraient très bien être complétées par des auditions musicales appropriées. Il y aurait lieu à d'intéressantes combinaisons de programmes ainsi que M. Henri Letondal l'a prouvé en donnant Jean le Précurseur, de Guillaume Couture, dont la carrière était évoquée par un critique musical, M. Arthur Laurendeau. Ces Heures littéraires ou historiques alterneraient avec les Heures réservées à des sujets plus techniques. L'auditoire y trouverait une distraction profitable.

Il peut aussi arriver que l'on ait recours à "L'Heure provinciale" pour des émissions de circonstance. Ainsi, l'an dernier, nous avons émis sous

les auspices du Gouvernement un débat universitaire radiodiffusé de Québec et une série de conférences destinées aux hôteliers de la Province et propres à aider au développement du tourisme. Il serait avantageux de pouvoir multiplier de telles initiatives.

Enfin, par un arrangement aujourd'hui mis au point, "L'Heure provinciale" sera émise de Québec une fois par mois. Les dispositions à prendre alourdiront un peu notre budget.

Pour mener à bien tous ces projets qui touchent à la parole nous sollicitons une augmentation de crédit qui nous permettra de donner à "L'Heure provinciale" plus de diversité et d'à propos et d'exercer une action considérable sur le public.

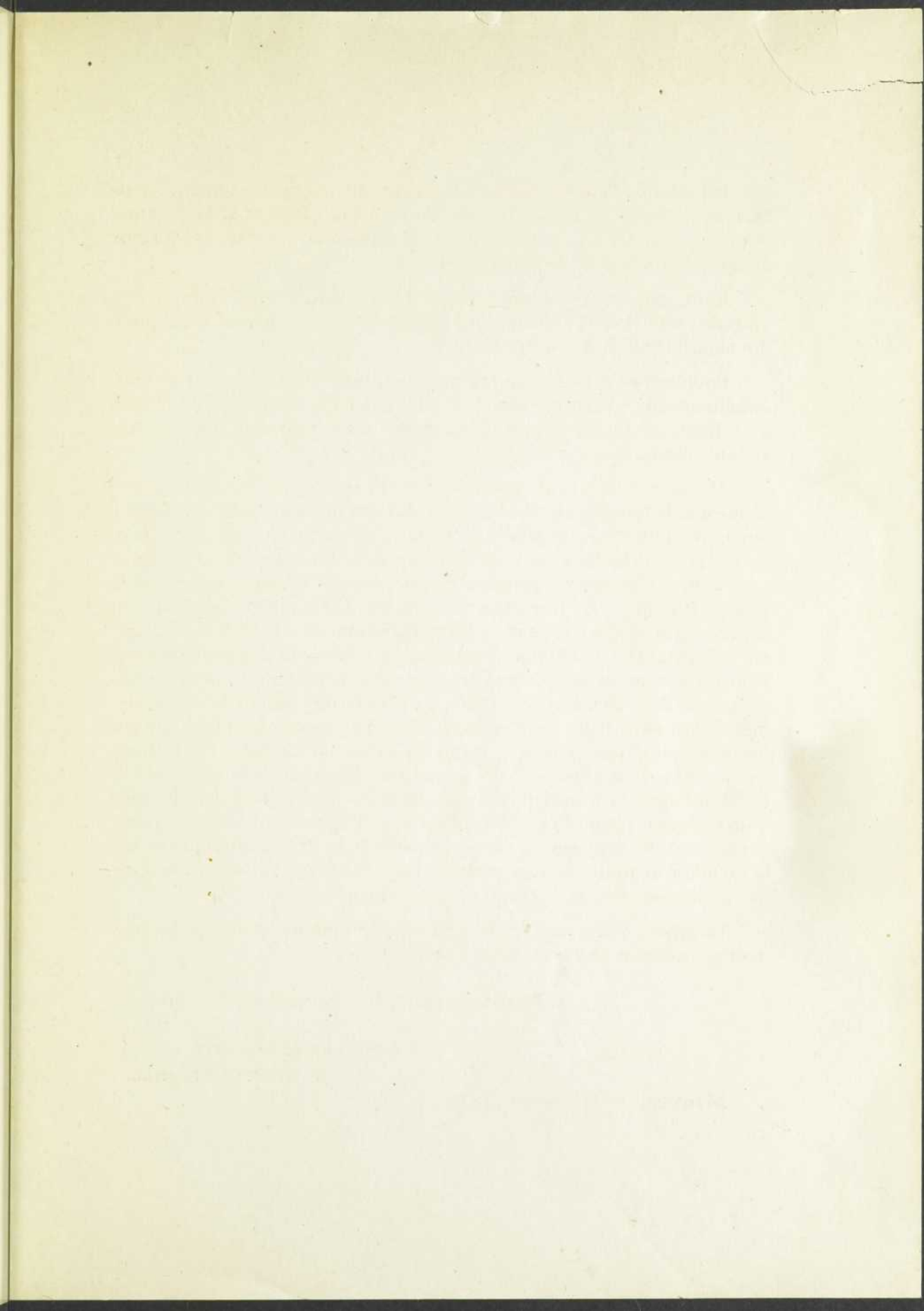
*Musique.*—Il y a peut-être témérité à dire que "L'Heure provinciale" a amélioré la tenue générale et le niveau artistique des concerts radiophoniques de la Province de Québec. Mais on remarque que, depuis le mois de décembre 1929 (date à laquelle commencèrent les émissions de "L'Heure provinciale") les autres programmes ont suivi l'exemple donné par le Gouvernement. Le Canadien National et le Canadien Pacifique ont inauguré des heures françaises qui s'apparentent à l'"Heure provinciale" par leur caractère artistique. Cependant, ces deux compagnies dépensent pour leurs concerts des sommes trois fois plus considérables que nous en dépensons à "L'Heure provinciale". On peut en dire autant des gouvernements européens et des sociétés américaines d'émission qui ont des budgets formidables. Nous avons pu, jusqu'ici, conserver un certain éclectisme en variant le plus possible les programmes. Par suite de la concurrence, de l'émulation, la situation devient impossible à maintenir dans le cadre d'un budget restreint. Le public exige que "L'Heure provinciale" qui est donnée sous les auspices du Gouvernement de la Province de Québec soit la première de toutes, la plus intéressante, et la mieux réussie. Pour cela, il faut nécessairement des capitaux plus importants.

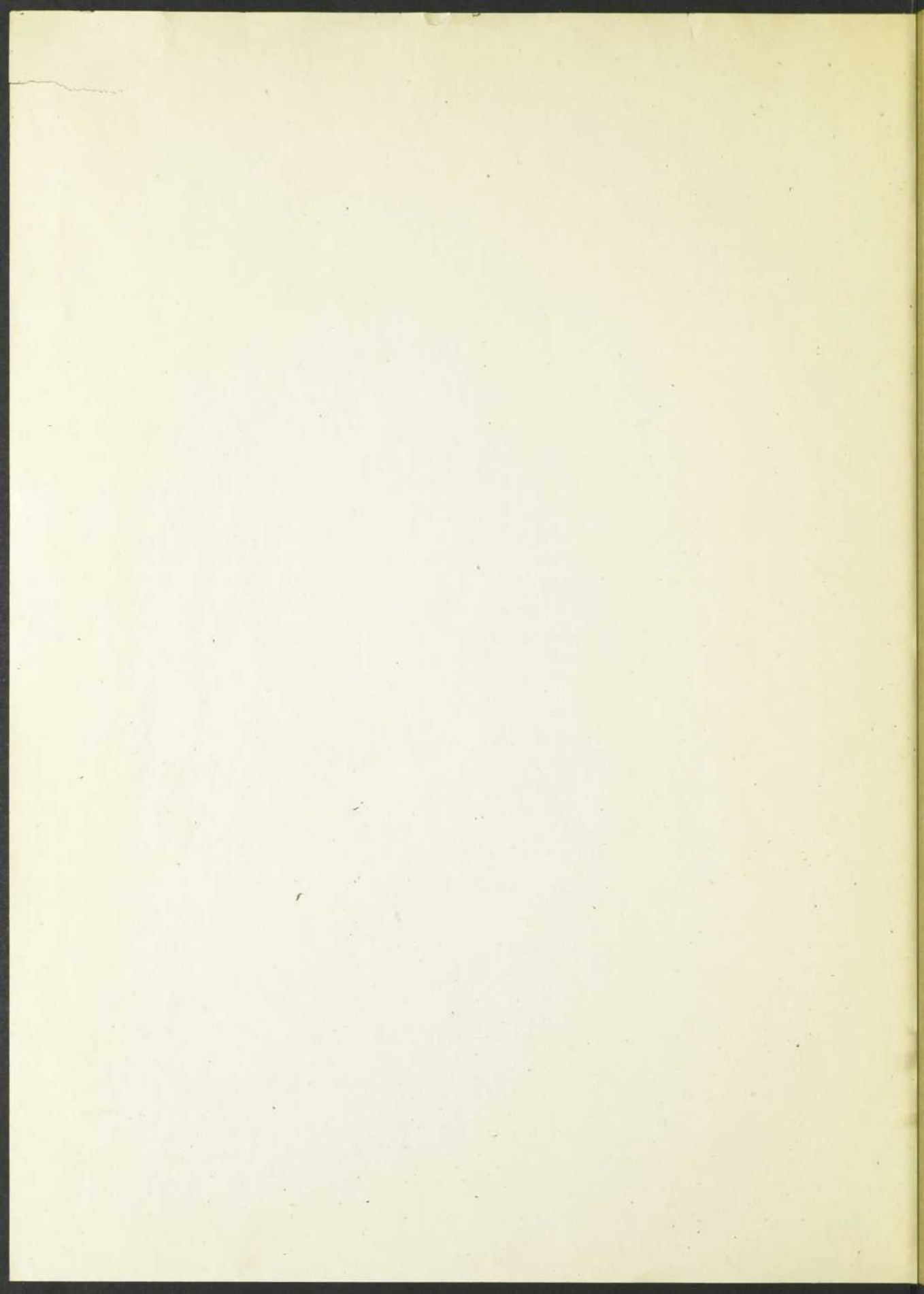
Le labeur d'une part, et la qualité artistique des programmes plaident en faveur d'un supplément d'octroi.

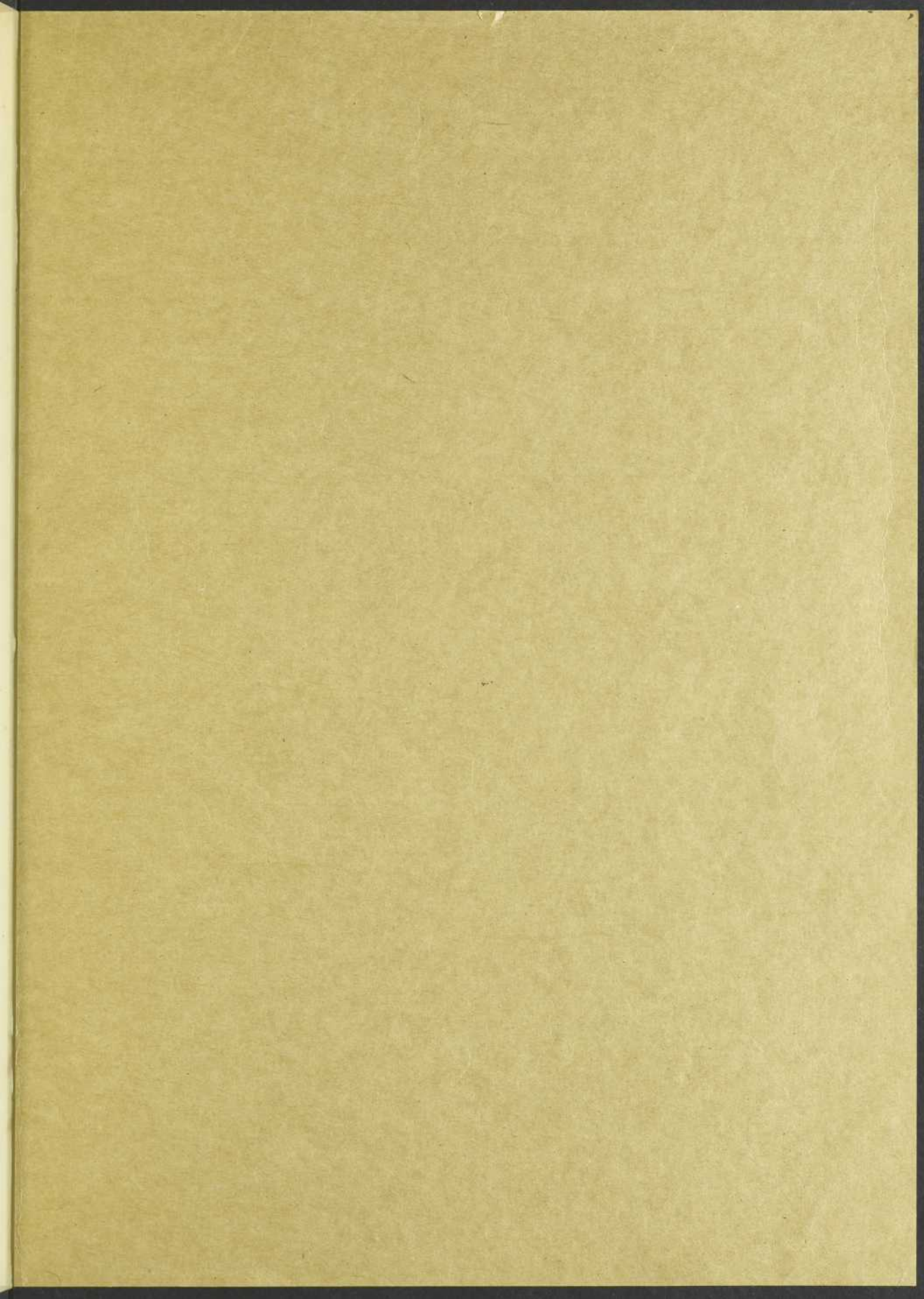
*Les directeurs de "L'Heure provinciale",*

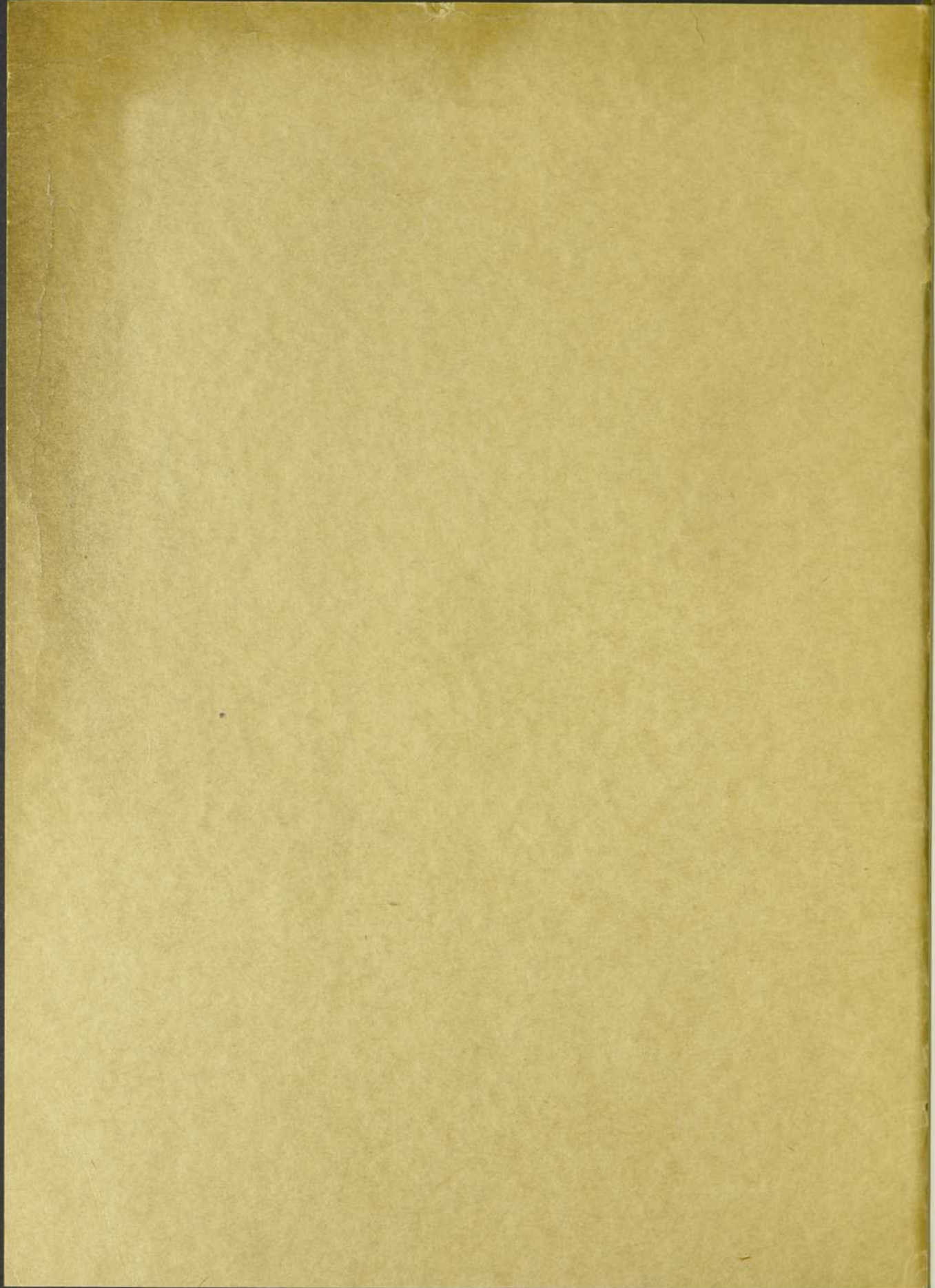
ÉDOUARD MONTPETIT  
et HENRI LETONDAL.

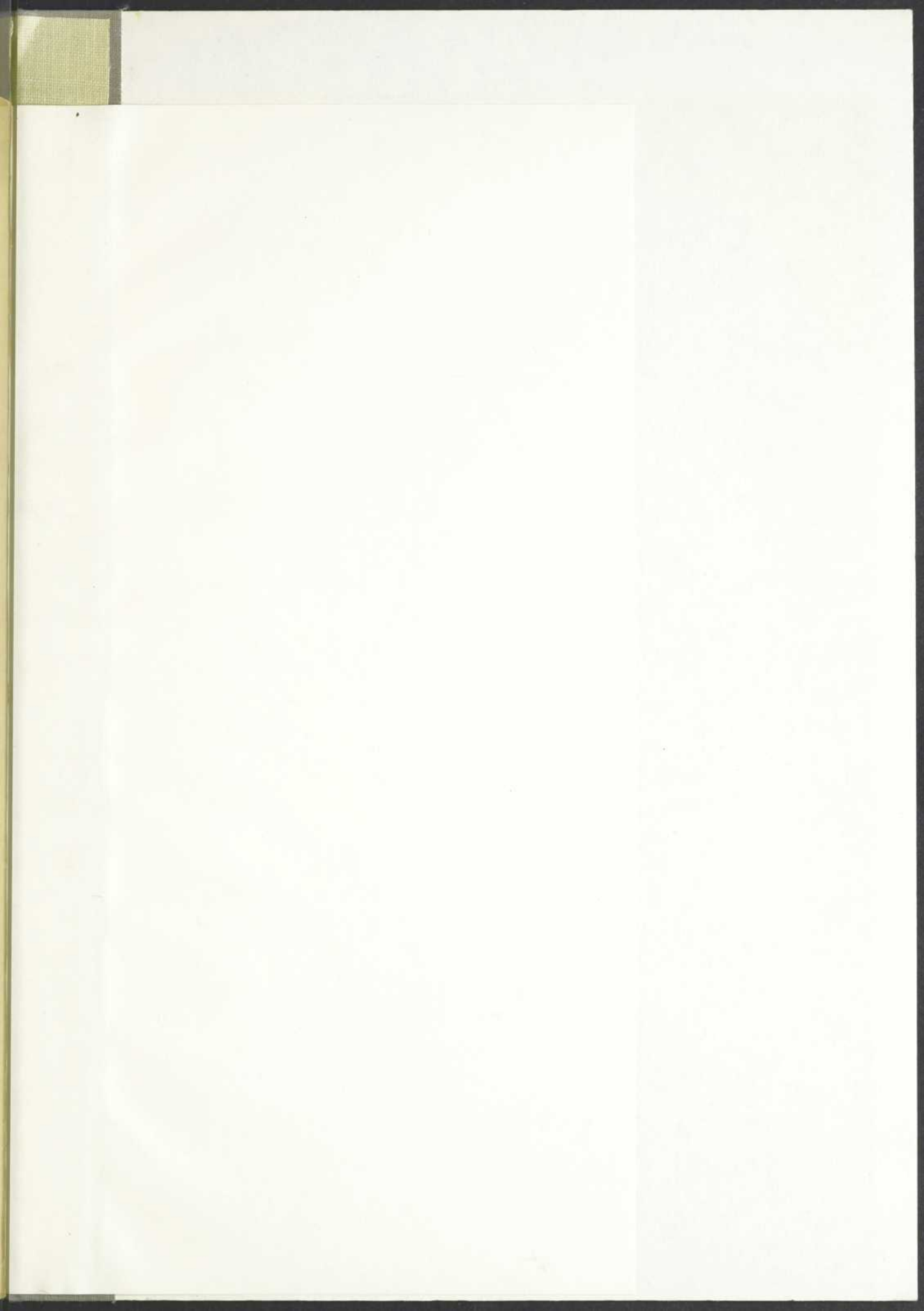
Montréal, le 28 octobre, 1930.











BNQ



000 387 462